SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

DECISION Nº 0 0 2 - SEPMBPE/DGD/ du 15 JAN. 2019

Portant nomination des membres de l'Unité de Gestion des Opérateurs Economiques Agréés, en abrégé UG-OEA

- Vu la Loi nº 64-291 du 1er août 1964 portant Code des Douanes;
- Vu le Décret n° 2016-869 du 03 novembre 2016 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;
- Vu le Décret n° 2017- 265 du 03 mai 2017 portant nomination du Colonel DA Pierre en qualité de Directeur Général des Douanes ;
- Vu le Décret n° 2017-475 du 19 juillet 2017, tel que modifié par le décret n°2018- 618 du 10 juillet 2018 portant nomination des Membres du Gouvernement;
- Vu le Décret n° 2018- 617 du 10 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du gouvernement en qualité de Ministre du budget et du Portefeuille de l'Etat;
- Vu l'Arrêté n° 387/SEPMBPE/DGD du 27 avril 2018 portant mise en œuvre d'un statut d'Opérateur Economique Agréé(OEA);
- Vu la Décision n° 123/SEPMBPE/DGD de la 17/09/2018 portant création d'une Unité de Gestion des Opérateurs Economiques Agréés;

Considérant les nécessités du service ;

DECIDE

<u>Article 1</u>: Sont nommés au sein de l'Unité de Gestion des Opérateurs Economiques Agréés, en abrégé UG-OEA, les agents de la Direction de la Réglementation et du Contentieux ci-après désignés :

✓ Chef d'Unité

• KOUA Kadjané Charles, Sous-directeur de la Coopération et de l'Assistance Administrative.

✓ Chef d'Unité Adjoint

• GBAHOU Monkpéhé Martin, Chef du Bureau Transit.

✓ Membres

- KOUDOU Serge Alain, Chargé d'Etudes à la Sous-direction des Techniques Douanières;
- BAH Iria Andrée Carine, Chargée d'Etudes à la Sous-direction de la Législation et du Tarif.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Ampliations

- SEPMBPE/CAB
- Toutes Directions douane



